

L'Hôtel de Blossac à Rennes

Résidence du commandant en chef pour la Bretagne

Cet article est dédié au professeur André Mussat

L'Hôtel de Blossac, construit rue du Chapitre, à la limite de la partie de la ville de Rennes incendiée en 1720 et du vieux quartier de la cathédrale, est un vaste ensemble formé de deux édifices de dates, de formes et de fonctions différentes. Le premier, l'Hôtel de Brie, du XVII^{ème} siècle, a pesé plus qu'on ne pourrait croire dans la forme du second. Ce dernier, construit entre 1728 et 1730, œuvre majeure de l'architecture privée de l'époque à Rennes, apporte des solutions originales tant aux contraintes imposées par les structures antérieures qu'aux exigences d'un programme architectural ambitieux.

L'Hôtel de Brie et son parcellaire en 1720.

L'Hôtel de Brie dont il ne subsiste que le corps sur rue, daté de 1624, était lui-même, en 1720, un ensemble complexe formé du rassemblement de plusieurs édifices plus anciens. Tout d'abord au cœur de l'îlot déterminé par les rues Saint-Sauveur, de la Mitterie (un peu en retrait à l'ouest de l'actuelle rue de Montfort) et du Chapitre, se trouvait l'ancien manoir du Petit-Fontenay ; cette vaste propriété, dépendant dès le XIV^{ème} siècle de l'illustre famille de Malestroit, passa ensuite dans une branche de la famille d'Acigné, héritière de la terre de Fontenay en Chartres-de-Bretagne, qui laissa ce nom au manoir urbain construit au XV^{ème} siècle. Vers le milieu du XV^{ème} siècle, Jean Loaisel, président et juge universel de Bretagne, achète de Jean d'Acigné la seigneurie de Brie et aussi sans doute en même temps celle de Fontenay, dont le manoir de Rennes situé près de l'église Saint-Sauveur (1).

(1) Cf. POCQUET DU JUSSÉ (B.A.) « *Visites et excursions à Rennes et aux alentours* », Joseph Floch éd. Mayenne 1974, p. 131-141, « L'hôtel de Blossac à Rennes », article dans lequel l'auteur retrace longuement l'histoire du quartier de la rue du Chapitre et de la famille de Brie.

Le rentier des mouvances féodales du chapitre de la cathédrale de Rennes, levé en 1674 (2), nous donne une idée précise de l'importance de cette maison du Petit-Fontenay. Celle-ci avait à l'origine au moins deux issues, la principale sur la rue du Chapitre, une autre, secondaire, sur la rue Saint-Sauveur. Une troisième enfin pouvait exister sur la rue de la Mitterie. La maison principale du Petit-Fontenay est ainsi décrite avec « cour en laquelle il y a grand perron, puy, remises de carosses, grand portail au devant joignant le pavé de la dite rue du Four du chapitre, autre plus petite cour à côté vers orient et portail, qui a sortie par autre cour et portail en la rue et avis l'église Saint-Sauveur, en laquelle plus petite cour sont autres maisons bâties de neuf et écuries au lieu et place d'un jardin qui était autrefois... » et aussi, rue Saint-Sauveur « une maison, cour et portail faisant partie des maisons et appelée le Petit-Fontenay... ».

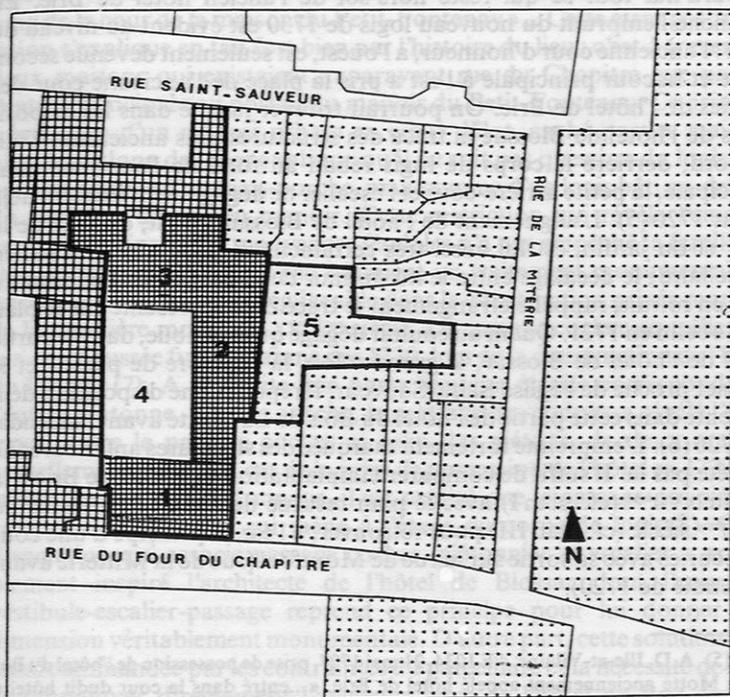
L'incendie de 1720 fut arrêté rue du Chapitre par les bâtiments de l'Hôtel de Brie, construits en dur, dont le corps sur rue, bâti en 1624. Le plan de l'extension du sinistre levé par l'ingénieur Isaac Robelin en 1722 (3) restitue le tracé exact des parcelles et permet d'y reconnaître les différentes parties de l'Hôtel de Brie, énumérées par le rentier de 1674, à l'exception de la partie principale, située à l'ouest, hors de la zone sinistrée. Cette dernière partie est en revanche figurée, avec sa cour, sur le plan de Rennes dessiné en 1726 par l'architecte Forestier : on y reconnaît le corps sur la rue du Chapitre, à l'est l'aile des remises, au fond de la cour le corps principal, c'est-à-dire l'ancienne maison du Petit-Fontenay, ce que confirme le procès-verbal de l'incendie des maisons de la ville de Rennes, de 1721 (4). La combinaison de ces données permet de rapporter sur un plan les biens possédés par la famille de Brie à la fin du XVII^{ème} siècle (cf. plan I). Malgré son aspect schématique et lacunaire, en particulier sur la répartition des espaces bâtis et non bâtis qu'il n'est pas possible de restituer, ce plan fait ressortir l'importance de l'emprise foncière d'un ensemble immobilier privé dans le tissu urbain de Rennes avant l'incendie de 1720.

(2) A.D. Ille-et-Vilaine, G 175, réformation du domaine du Chapitre, 1674.

(3) A.D. Ille-et-Vilaine, C 3328, plan.

(4) A.D. Ille-et-Vilaine, C 3328, procès-verbal de l'incendie des maisons de la ville de Rennes, de 1721, qui décrit, du côté nord de la rue du Chapitre « La maison du Marquis du Bois de la Motte... dans laquelle sur première partie, est construit un corps de logis double sur rue bâti de pierre de taille à trois étages, avec une aile au côté oriental de la cour qui communique à un corps de logis double qui est au fond de la dite cour, aussy bâti de pierre de taille à trois étages. Le tout de ces bâtiments non brûlés, mais dans la seconde, troisième et quatrième partie de la maison, étaient les écuries et logements pour la commodité et décharge de la maison qui ont brûlé et pourraient valoir en fond suivant déclaration du propriétaire, 15 000 livres ».

Plan I. — L'hôtel de Brie en 1720



- 1) Corps de logis construit en 1624
- 2) Aile des communs
- 3) Corps de logis principal
- 4) Cour principale
- 5) Emplacement des écuries

- partie incendiée de la ville
- ▣ bâtiments contigus à l'hôtel de Brie
- ▣ bâtiments de l'hôtel de Brie

Cette configuration particulière aura certainement quelque poids sur la forme à venir du futur hôtel de Blossac. L'hôtel bâti par la famille de Brie, en ce début du XVII^{ème} siècle, reprend une formule assez répandue à Rennes — un autre exemple est mieux conservé au n° 3 de la rue Saint-Georges — celle d'un logis sur rue, comportant un corps de passage, charretier et piétonnier, doublé au fond de la cour d'un logis principal, tous deux reliés par une galerie qui abritait les remises et les pièces de service. C'est cet hôtel, transmis par mariage à la famille du Bois de La Motte, qui fut affecté de 1692 jusqu'à l'incendie de 1720, au logement et aux bureaux de l'intendant du Roi pour la Bretagne.

Le corps de logis bâti de neuf en 1624 sur la rue du Chapitre est aujourd'hui tout ce qui reste hors-sol de l'ancien hôtel de Brie. En revanche l'emprunt du nouveau logis de 1730 est évident au niveau du plan : l'ancienne cour d'honneur, à l'ouest, est seulement devenue secondaire et la cour principale à l'est a pris la place de l'ancienne cour des écuries de l'hôtel de Brie. On pourrait trouver jusque dans les dispositions de l'hôtel de Blossac la trace des structures plus anciennes. Tout d'abord, derrière le corps de logis rebâti au fond de l'ancienne cour principale, la petite arrière-cour et l'escalier de dégagement existent déjà avant 1720 (5). L'alignement de l'hôtel de Blossac à l'est, du côté de la cour et du jardin, est lui aussi très certainement tributaire de l'ancien parcellaire ; le décalage entre le nu du mur de la partie nord et celui du sud, en retrait, rappelle étrangement le tracé déjà représenté sur le plan de Robelin en 1721. Quant au couloir dégagé qui distribue, dans la partie nord de l'hôtel de Blossac, le grand salon, la chambre de parade et le cabinet proche de l'église Saint-Sauveur, il reprend une disposition déjà présente dans cette partie de l'hôtel du Bois de La Motte avant l'incendie de 1720 (6). L'empreinte fortement marquée des structures antérieures ne s'arrête pas là. Il suffit de comparer l'implantation de l'hôtel de Brie à la fin du XVII^{ème} (cf. plan I) avec le plan restitué de l'hôtel de Blossac au XVIII^{ème} siècle (cf. plan III) pour retrouver, à l'est, le principe d'une cour des écuries avec sa sortie sur la rue de Montfort (rue de la Mitterrie avant l'incendie de 1720).

(5) A.D. Ille-et-Vilaine, 4 E 1034, 21 mai 1727, prise de possession de l'hôtel du Bois de la Motte anciennement appelé hôtel de Brie. « ...entré dans la cour dudit hôtel et ensuite monté le perron et entré dans la grande salle et dans le cabinet y joint... après quoi nous avons sorti sur le pavé et *rentré par une porte au joignant du grand portail ou nous avons monté dans les appartements* qui sont au-dessus du dit portail, donnant sur la rue du Chapitre et sur la cour dudit hôtel, ou étant au 1^{er} étage qu'occupe le sieur Aussant, procureur au présidial ; nous lui avons fait entendre le sujet de notre commission et déclaré que les dits seigneurs et dame président de Blossac, en prenaient possession, ce qu'ils ont présentement fait par avoir parcouru toutes les chambres qu'occupe le dit sieur Aussant... Et ensuite montés au 2^{ème} étage qu'occupe le sieur Gazon aussi procureur du Présidial.

...entrés dans une petite cour au derrière (de la cuisine) y avons trouvé un escalier impraticable, toutes les marches y manquant... ».

(6) A.D. Ille-et-Vilaine, 4 E 1035, 21 mai 1727, *État des lieux de l'hôtel du Bois de la Motte*. Sur la partie donnant rue Saint-Sauveur : « ...Nous avons aussi remarqué au second étage (i.e. 1^{er} ét.) *une galerie* qui donne vers la rue Saint-Sauveur où l'eau pourrit tout, le toit n'étant pas assez avancé ».

Cette « galerie » qui sert encore de couloir à l'hôtel de Blossac au XVIII^{ème} siècle, est peut-être celle déjà mentionnée en 1678 rue Saint-Sauveur :

« ...deux maisons, cour entre icelles, autrefois dépendantes de la chapellenie de la Recherche... les dites maisons consistantes en boutiques, caves au dessous, cabinets, celliers, chambres, *galeries* et galetails au-dessus, joignant par le devant le pavé de la dite rue Saint-Sauveur... ».

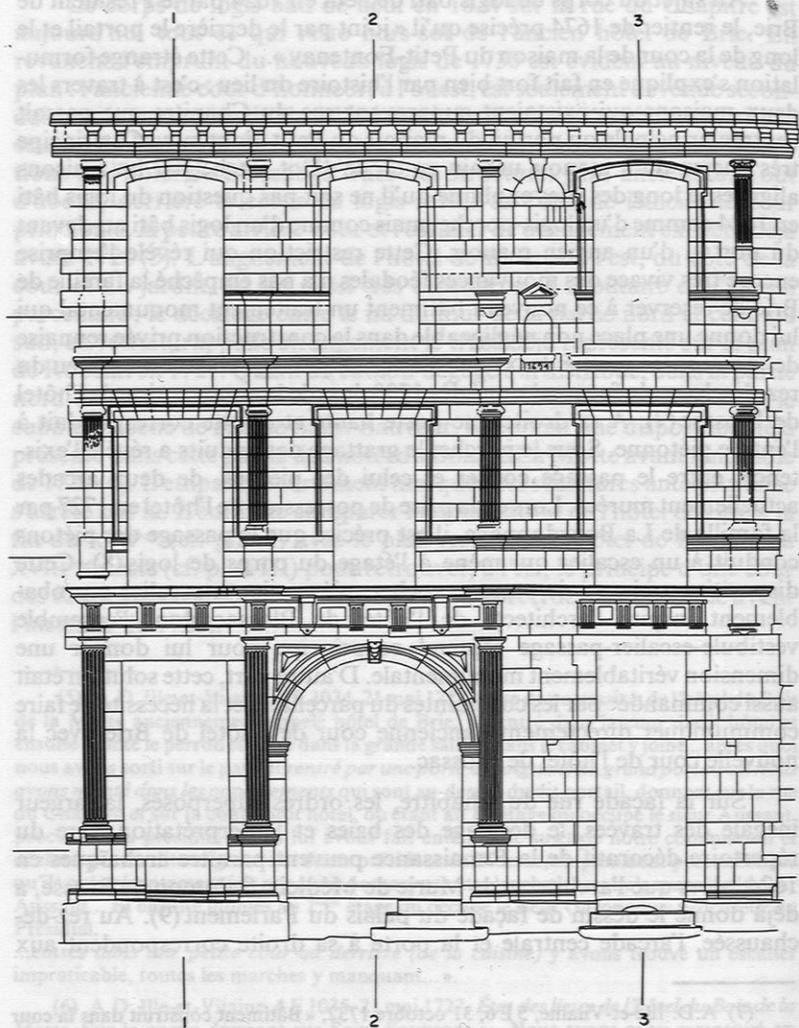
Au sujet du corps de logis bâti de neuf en 1624 par le Président de Brie, le rentier de 1674 précise qu'il « joint par le derrière le portail et le long de la cour de la maison du Petit-Fontenay »... Cette étrange formulation s'explique en fait fort bien par l'histoire du lieu : c'est à travers les deux maisons qui existaient auparavant rue du Chapitre que passait l'entrée principale ou portail du manoir du Petit-Fontenay. Ce principe très ancien d'un manoir urbain en cœur d'îlot, caché par les maisons alignées le long des rues explique qu'il ne soit pas question du logis bâti en 1624 comme d'un logis-porche, mais comme d'un logis bâti au-devant du portail d'un ancien manoir. Cette restriction qui révèle l'emprise encore très vivace des mouvances féodales n'a pas empêché la famille de Brie de réserver à ce nouveau bâtiment un traitement monumental qui lui donne une place non négligeable dans la construction privée rennaise de la première moitié du XVII^{ème} siècle. Le passage cocher au milieu du rez-de-chaussée fut condamné dès 1730, lors de la construction de l'hôtel de Blossac (7). A sa droite une porte haute et étroite correspondait à l'entrée piétonne. Sous le porche, le grattage des enduits a révélé l'existence, entre le passage cocher et celui des piétons, de deux arcades actuellement murées. Lors de la prise de possession de l'hôtel en 1727 par la famille de La Bourdonnaye, il est précisé que le passage des piétons conduit à un escalier qui mène à l'étage du corps de logis (8). Cette disposition qui associe passage cocher, piétonnier et escalier a probablement inspiré l'architecte de l'hôtel de Blossac dont l'ensemble vestibule-escalier-passage reprend ce principe pour lui donner une dimension véritablement monumentale. D'autre part, cette solution était aussi commandée par les contraintes du parcellaire et la nécessité de faire communiquer directement l'ancienne cour de l'hôtel de Brie avec la nouvelle cour de l'hôtel de Blossac.

Sur la façade rue du Chapitre, les ordres superposés, la largeur inégale des travées, le décalage des baies et l'interprétation libre du répertoire décoratif de la Renaissance peuvent paraître archaïques en 1624, alors que l'architecte de Marie de Médicis, Salomon de Brosse, a déjà donné le dessin de façade du palais du Parlement (9). Au rez-de-chaussée, l'arcade centrale et la porte à sa droite correspondent aux

(7) A.D. Ille-et-Vilaine, 5 E 6, 31 octobre 1732, « Bâtiment construit dans la cour derrière ; bois placé dans les remise et porte cochère condamnées pour servir de magasin à volailles et gibiers, panneterie, cage (*i.e.* garde-manger) ». Lors du dégagement récent de cet ancien passage cocher, l'arrière voussure du portail et ses gonds restés en place sont réapparues.

(8) Cf. A.D. Ille-et-Vilaine, 4 E 1034, prise de possession de 1727, déjà citée note 5.

(9) Il n'y a là en fait rien d'étonnant : 25 ans auparavant, en 1599, une riche maison à pans de bois, à l'entrée de la rue Saint-Georges, utilise encore le répertoire de la première Renaissance.



Hôtel de Blossac - Façade sur rue.

Photogrammétrie (c) Inv. Gén. (cl. Artur-Lambart) SPADEM 1989.

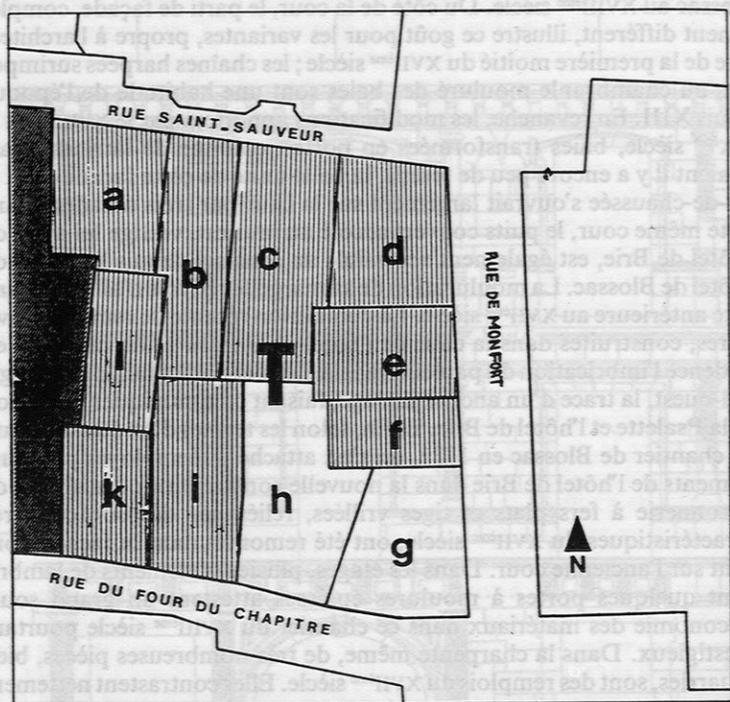
anciens passages murés après l'assimilation de l'édifice par l'hôtel de Blossac au XVIII^{ème} siècle. Du côté de la cour, le parti de façade, complètement différent, illustre ce goût pour les variantes, propre à l'architecture de la première moitié du XVII^{ème} siècle ; les chaînes harpées surimposées au chambranle mouluré des baies sont une habitude de l'époque Louis XIII. En revanche, les modifications apportées par le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle, baies transformées en portes, colonne de latrines, masquaient il y a encore peu de temps, la belle unité de cette façade dont le rez-de-chaussée s'ouvrait largement sur la cour par trois arcades. Dans cette même cour, le puits couvert accolé au mur est, vestige lui aussi de l'hôtel de Brie, est également accessible au sous-sol depuis les caves de l'hôtel de Blossac. La mouluration de sa margelle renvoie d'ailleurs à une date antérieure au XVII^{ème} siècle. La démolition récente de remises provisoires, construites dans la cour de l'hôtel de Brie en 1732, met bien en évidence l'imbrication du parcellaire ; elle permet de deviner, dans l'angle sud-ouest, la trace d'un ancien passage, faisant communiquer la maison de la Psalette et l'hôtel de Brie. Enfin, selon les termes d'un état des lieux du chantier de Blossac en 1731, on s'est attaché à réemployer plusieurs éléments de l'hôtel de Brie dans la nouvelle construction : des appuis de ferronnerie à fers plats et tiges vrillées, reliés par des cordons, très caractéristiques du XVII^{ème} siècle, ont été remontés dans la façade donnant sur l'ancienne cour. Dans les étages, plusieurs éléments de lambris dont quelques portes à moulures épaisses attestent un grand souci d'économie des matériaux dans ce chantier du XVIII^{ème} siècle pourtant prestigieux. Dans la charpente même, de très nombreuses pièces, bien équarries, sont des remplois du XVII^{ème} siècle. Elles contrastent nettement avec les éléments débités en 1728 (10), la plupart du temps flaches et d'assez médiocre qualité. On y trouve même quelques remplois plus anciens tel un fragment de poinçon polygonal, de tradition gothique, indice archéologique supplémentaire de l'ancienneté du lieu.

L'hôtel de Blossac

L'adjudication des emplacements de l'îlot T, marqués a, b, c, d, e et f, ainsi que i, k et l dans le nouveau plan de répartition dressé par l'ingénieur Robelin en 1722, met en 1727 la famille de La Bourdonnaye de Blossac en possession d'un vaste terrain en forme d'équerre, qui joint à

(10) En 1986, une analyse dendrochronologique de quelques pièces de la charpente de l'hôtel a confirmé cette date de 1728. Elle a été effectuée par l'Unité de Recherche sur l'Architecture Vernaculaire européenne, dirigée par le professeur G. MEIRION-JONES, avec la direction scientifique de dendrochronologie du Dr John Pilcher, le prélèvement d'échantillons et l'analyse par Frédéric Guibal. La construction a dû débiter fin 1727 ou début 1728.

Plan II. — L'îlot T en 1722



l'ouest les vestiges de l'ancien hôtel de Brie (plan II). Les emplacements g et h, adjugés dès 1723 et déjà bâtis, empêchent les nouveaux acquéreurs de disposer de la totalité de l'îlot. C'est sur cette parcelle en forme d'équerre que débute, en 1728, la construction de l'hôtel de La Bourdonnaye de Blossac (11). Les plans d'origine, du XVIII^{ème} siècle, n'ont pas à ce jour été retrouvés ; seul un brouillon, levé pour l'ensemble de la ville, vers 1750, à l'occasion d'un projet pour la cathédrale (12), nous donne une

(11) Cf. A.D. Ille-et-Vilaine, 23 J liasse 6, 1729. « Triage des papiers... on a réglé et arrêté le compte de ce que M. Cormier négociant à Rennes a reçu et payé au sujet de la construction de l'hôtel de Blossac depuis le 24 décembre 1728 jusqu'à ce jour... ».

(12) A.M. Rennes. Ce brouillon de plan ni signé ni daté, mais de bonne exécution, est un relevé exact de l'ensemble de la ville vers 1745-50, peut-être dû à l'ingénieur Joseph Abeille dont on voit le nouveau dessin pour la promenade de la Motte. La représentation de l'hôtel de Blossac y est très fidèle avec ses nouveaux communs à l'est de la cour, et la cour des écuries, avec sa sortie directe rue de Montfort. Le jardin avec son parterre et ses cinq statues énumérées par le mémoire de Huet de 1731.

image assez exacte de l'hôtel, conforme à l'état détaillé du chantier établi par l'architecte rennais Jean-François Huguet en 1731. Le principal corps de logis va de la rue du Chapitre à celle de Saint-Sauveur et dispose en alignement, à la suite l'une de l'autre, les façades sur cour et sur jardin de l'hôtel particulier à la française, habituellement opposées. Au niveau du coude formé par la parcelle, un décrochement ainsi qu'une grille, aujourd'hui disparue, séparent alors nettement l'espace de la cour de celui du jardin, dont le tracé est esquissé et l'emplacement des statues précisé. C'est ce principe même, d'une grande habileté, qui explique aujourd'hui l'étonnante juxtaposition de deux façades, l'une relativement simple, bâtie de granite et de tuffeau, l'autre très ornée et toute entière de tuffeau, pourvue d'un avant-corps central qui donnait l'axe d'origine du jardin. Malgré cette contrainte, l'architecte a réussi à concilier continuité et différenciation ; la hauteur égale des deux façades, sommées par un seul toit continu, la corniche qui court d'un bout à l'autre de l'édifice, le module identique des baies, y compris celui des lucarnes, assurent l'harmonie générale. En revanche, la différence de traitement de la façade sur jardin, l'emploi exclusif du calcaire, les chaînes de refends marquant vigoureusement l'avant-corps, les mascarons sculptés et les appuis de ferronnerie rétablissent le principe ancien d'une hiérarchie entre les espaces, inhérent à la demeure seigneuriale,



Hôtel de Blossac — De gauche à droite : Façade sur cour et sur jardin.

(c) Inv. Gén. (cl. Artur-Lambart) SPADEM 1989.

principe qu'accentuait au sommet de l'avant-corps sur jardin un grand fronton accosté d'oculi, encore visible sur les relevés exécutés par l'architecte Binet en 1808. Dans cette partie de l'élévation, le style des sculptures renvoie à celles réalisées à l'hôtel de ville conçu par Jacques Gabriel en 1730 ; une très belle tête d'Hercule y reprend le modèle de celle du nouvel escalier construit également par Gabriel dans la cour du palais du Parlement en 1725. Aux angles, le traitement des refends encadrant un pan coupé en retrait, lui-même traité en refends, est tout à fait caractéristique de la manière de Gabriel.

Le grand balcon en retour d'équerre qui file au niveau du toit de Blossac, entre l'avant-corps sur jardin et la rue Saint-Sauveur, est pour le moins curieux : sa présence, incongrue dans une ordonnance où la symétrie parfaite est de rigueur, ferait pencher à priori pour un rajout tardif du XIX^{ème} siècle. En réalité ce balcon figure déjà sur les plans de 1808, sur le plan du deuxième étage où il forme une très forte saillie, allant presque rejoindre l'avant-corps central, et sur l'élévation qui le représente, soutenu par six consoles en fer qui viennent s'ancrer dans le mur du premier étage (13). Ce « grand balcon de la chambre dorée » est d'autre part mentionné « repeint en blanc », dans un devis de travaux de 1770 (14). L'analyse des plans actuels de l'hôtel, seuls exacts, alors que ceux de Binet sont faux (15), révèle l'existence d'une différence d'alignement de 0,40 m entre le tiers nord de la façade sur jardin et son tiers sud,

(13) Il n'est plus possible, sur le parement de ce mur, restauré il y a une dizaine d'années, de voir des traces de scellement des consoles de fer dessinées par Binet. Il est plus probable qu'elles n'ont jamais existé et qu'il les a inventées pour des raisons de logique : en effet, l'avancée du mur en dessous n'ayant pas été repérée, la saillie du balcon, au delà de la corniche — ce qui en réalité n'est pas le cas — devait être soutenue...

(14) Ce grand balcon sur lequel ouvrent directement des portes-fenêtres, est à mettre en relation avec « l'appartement doré » mentionné dans cette partie du comble à partir de l'inventaire de 1750. Les comptes des travaux font apparaître en 1748 une somme de 20 617 livres pour augmentations, embellissements et fournitures de meubles, dont 16 044 livres « pour les nouveaux ouvrages faits à l'hôtel, peinture, dorure fers et marbre ».

(15) Les plans exécutés en 1808 par Binet, malgré tout l'intérêt documentaire qu'il présentent, comportent de nombreuses erreurs. Par exemple, pour les limites ouest de l'hôtel, les multiples décrochements de la parcelle ont été supprimés. Pour la façade sur jardin, Binet l'a alignée d'un trait. On relève également des défauts de concordance entre plan et élévation, en particulier pour le 2^e étage : une lucarne représentée en plan, ne figure pas sur l'élévation. Dans la cour de l'hôtel de Brie, l'ancien puits est représenté décollé de la façade. Le plan des toits de l'hôtel de Brie est complètement faux. Sur le dessin de l'élévation de l'hôtel de Blossac, la représentation des toits est étrange, en particulier, pour la partie côté jardin, les trois combles brisés forment trois pavillons juxtaposés, disposition qui n'est pas confirmée par l'analyse de la charpente. Quant aux boules qui surmontent les lucarnes, ont-elles réellement existé ou s'agit-il d'une réminiscence irrésistible de celles de la place du Palais ? En fait l'interprétation de ce genre de document, dont la qualité est réellement indéniable, requiert beaucoup de prudence.

différence gommée visuellement par l'avant-corps central. La partie de la façade qui touche la rue Saint-Sauveur est donc en saillie par rapport à celle qui touche la cour. Ce détail curieux s'explique là encore grâce à l'observation du plan actuel de l'hôtel. Dans cette partie nord de l'édifice, le corps de logis appuyé à l'ouest contre l'hôtel voisin de la rue Saint-Sauveur est moins profond (16) : une « tricherie » de 40 centimètres a permis à l'architecte de concilier des volumes de pièces convenables et une distribution dérobée à l'arrière, grâce à un corridor en forme de galerie. Au niveau du toit dont la retombée est dans le même alignement, de part et d'autre de l'avant-corps, le retrait par rapport à la corniche a donc permis l'installation du balcon. Cette solution astucieuse, et peu visible, est un indice supplémentaire qui permet de reconnaître dans le chantier de Blossac le « coup de patte » d'un grand architecte, rompu aux problèmes posés par un parcellaire hybride, restructuré à l'est, dans la partie incendiée de la ville, figé et contraignant à l'ouest où il traduit l'imbrication du tissu urbain médiéval.

Outre son plan, l'originalité de l'hôtel de Blossac réside dans son grand escalier d'apparat rejeté dans l'extrémité sud du logis, en bordure de la rue du Chapitre. En associant dans un même volume, l'escalier d'accès au premier étage, le perron qui conduit au rez-de-chaussée et le passage, nécessaire, entre la nouvelle cour de l'hôtel et l'ancienne à l'ouest, l'architecte a créé un espace à triple fonction et renforcé par là-même l'effet monumental et spectaculaire. Le principe lui en fut peut-être inspiré par l'ancien hôtel de Brie, où, comme nous l'avons vu, l'on descendait également de voiture sous un passage couvert vers un escalier qui menait aux étages. Quoi qu'il en soit, le nouvel escalier de l'hôtel de Blossac, n'avait pas jusqu'alors d'antécédents, ni à Rennes, ni en Bretagne. Cette solution, aussi élégante que grandiose ne trouve en fait d'équivalents que dans les hôtels parisiens du Marais construits au XVII^{ème} siècle (17). L'association, dans les grands édifices, d'un escalier d'apparat et d'un vestibule à colonnes formant péristyle est assez fréquente au début du XVIII^{ème} siècle : elle fut volontiers utilisée par Robert de Cotte, parent et maître de Gabriel, aux hôtels du Maine et d'Estrées à Paris (18). L'ancien hôtel de ville de Dijon, construit de 1707 à 1710, présente cette association d'un passage cocher, d'un péristyle et d'un grand escalier ; attribué par Yves Beauvalot à Jacques Gabriel, cet édifice

(16) Le retrait du mur ouest, dans cette partie nord de l'hôtel, est très sensible. Sur les plans de Binet, ce mur est représenté, à tort, dans le même alignement que celui qui donne sur la cour de l'hôtel de Brie.

(17) L'hôtel de Beauvais, chef-d'œuvre construit par l'architecte Le Pautre, rue François Miron à Paris, présente une disposition similaire.

(18) HAUTECEUR (L.), *Histoire de l'architecture classique en France*, Paris, Picard, 1950, t. III.



Hôtel de Blossac

Vue générale du grand escalier (1730).

(c) Inv. Gén. (cl. Artur-Lambart) SPADEM 1989.

Hôtel de Blossac

Détail rampe du grand escalier (1730).

(c) Inv. Gén. (cl. Artur-Lambart) SPADEM 1989.

peut représenter un modèle encore plus proche (19). Bien plus, les colonnes du péristyle de l'hôtel de Blossac, en marbre rouge de Saint-Berthevin près de Laval, sont citées par Gabriel dans le devis qu'il établit en 1730 pour le nouvel hôtel de ville de Rennes (20). Ce principe d'une colonnade polychrome est directement emprunté aux modèles de Versailles et du Grand Trianon. La mouluration des arcades en plein-cintre qui surmontent les colonnes se retourne au-dessus du tailloir des chapiteaux ; ce détail se retrouve, identique, dans le parc de Versailles, à la galerie d'eau, construite par Hardouin-Mansart en 1685. Au sommet des

(19) BEAVALOT (Y.), Jacques Gabriel à Dijon, Coll. *Les cahiers du Vieux Dijon* n°8 à 11, 1983. Il faut aussi se rappeler qu'entre 1725 et 1735, Gabriel travaille concurrentement aux chantiers de Rennes et de Dijon. Le palais qu'il conçoit à partir de 1730-1731 dans cette dernière ville pour les États de Bourgogne, est tout à fait contemporain du chantier de Blossac.

(20) A.M. Rennes, liasse n°47, 20 décembre 1730 : « ...Les quatre colonnes isolées du vestibule seront de marbre de Laval avec leurs bases et chapiteaux de Taillebourg, comme celles du degré de l'hôtel de Blossac... signé: Gabriel ». Cette référence très précise à Blossac est inédite : elle peut être considérée comme un aveu de paternité. On imagine assez mal l'orgueilleux architecte du roi prendre comme modèle une œuvre contemporaine et rennaise, dans laquelle il ne serait pour rien...

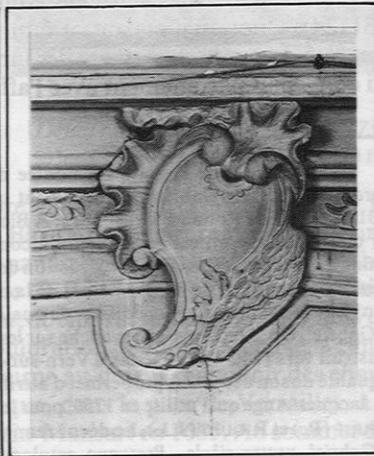
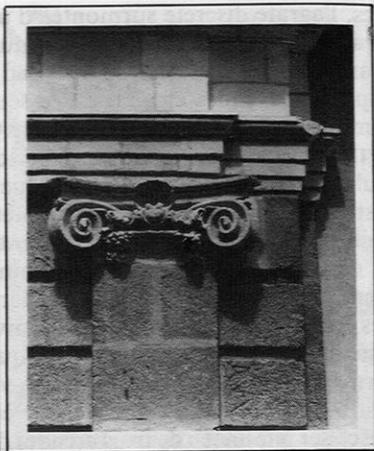
arcs, l'agrafe discrète surmontée d'une coquille qui orne également les façades de la place du Palais, est aussi un motif employé dès 1687 par Mansart pour les façades du Grand Trianon : cet élément que Gabriel importe à Rennes et qu'il est le seul à employer, peut être considéré comme une marque d'atelier (21). Comme il sied au goût épuré du XVIII^{ème} siècle, la cage de l'escalier de Blossac est dépourvue de toute sculpture, à l'exception d'une statue de Thémis, symbole de la Justice. Installée dans une niche à mi-hauteur, elle rappelle les fonctions judiciaires du commissaire au Parlement de Bretagne (22). L'escalier, formé au départ de quatre marches retournées en volutes, ne dessert que le premier étage et tourne dans une large cage aux parements de tuffeau. Les baies qui l'éclairent sur deux niveaux l'assimilent, à l'extérieur, au reste de l'élévation du logis, ainsi que le veut la tradition classique. La dernière volée, suspendue sur une voûte en demi-berceau, conduit au vestibule du premier étage, vaste pièce de plan carré, séparée de la cage d'escalier par un jeu de trois arcades de bois à pilastres ioniques, formant loggia. Ce dispositif peut paraître archaïque en 1729-30 (23), il semble néanmoins prévu dès l'origine comme l'atteste l'état du chantier de 1731 (24). Quoi qu'il en soit, il faut bien reconnaître dans ce vestibule haut, ouvert sur la cage d'escalier, une recherche très réelle de solennité qui convenait parfaitement avec l'affectation que reçut l'édifice à partir

(21) Ce détail de l'agrafe surmontée d'une coquille, caractéristique de l'agence Hardouin-Mansart-Gabriel est quasiment une signature. Robert de Cotte l'utilise en 1731 au Palais de Rohan à Strasbourg. A Blossac, il n'a pas été employé pour l'élévation sur cour. L'usage en est par ailleurs inconnu dans les autres hôtels particuliers de Rennes, contemporains de la construction de Blossac, à l'exception de l'hôtel Gardin du Boishamon, n° 2 rue de la Monnaie et de la maison construite pour le financier Senant, au n° 7 de la même rue, deux édifices de qualité notoire qu'il faut attribuer à l'entourage de Gabriel. On le retrouve en revanche sur les vestiges d'un ambitieux projet de château, construit vers 1740-45 au Plessix à Vern-sur-Seiche, pour la famille de Caradeuc, et que la qualité de son décor sculpté permet d'attribuer à l'atelier de Jacques Gabriel ou de son fils Jacques-Ange qui l'utilise en 1750, pour le Pavillon du jardin français de Trianon. Cf. BARRIÉ (R.) et RIOULT (J.J.), *Le décor rennais au XVIII^{ème} siècle : La pierre, le fer, le bois*, in *Gabriel, XVIII^{ème} siècle - Bretagne*, catalogue d'exposition. Rennes 1982.

(22) Cette statue est mentionnée dans le mémoire instructif de 1731.

(23) Observation transmise par M. Jean-Marie Pérouse de Montclos. Au XVIII^{ème} siècle, le vestibule d'étage des hôtels se réduit à un large palier intégré au volume de la cage d'escalier. Il est vrai qu'à Blossac, compte tenu de l'emplacement de l'escalier, un palier n'aurait servi à rien et n'aurait constitué qu'une sorte de cul-de-sac.

(24) «...Au-dessus des colonnes qui forment le péristil et terminent la cage de cet escalier, s'élève un ordre ionique de pilastres posés sur des dés, avec trois arcades dont la première, qui est en haut de la dernière rampe, sert d'entrée au vestibule. Les deux autres sont ornées de deux grands balcons de pareille construction que la rampe de fer pour voir dudit vestibule dans l'escalier. Cet ordre ionique est de pareille décoration au dedans dudit vestibule». Extrait du Mémoire Instructif de 1731.



Hôtel de Blossac : de gauche à droite et de bas en haut

- mascaron tête d'Hercule, façade sur jardin
- pilastre ionique, portail d'entrée
- agrafe du grand escalier
- cartouche rocaille, appartement du comble

(c) Inv. Gén. (cl. Artur-Lambart) SPADEM 1989.

de 1732. Cette structure qui avait été fermée sous la Révolution, vient d'être restituée lors de la récente restauration de l'escalier (25). Selon le mémoire de 1731, la rampe « toute des plus belles », à panneaux rampants et pilastres, qui reprennent le principe rigoureux des broderies Louis XIV, est rehaussé de feuilles et de fleurons en tôle repoussée et dorée. Le modèle, directement emprunté à Vallée, maître ferronnier qui travaille à Versailles à la fin du XVII^{ème} siècle, figure, identique, sur la coupe pour le premier projet d'Hôtel de Ville de Gabriel en 1728 (26). L'ensemble de cette rampe, entièrement forgé, ajusté à tenons et mortaises ou à mi-fer, est véritablement alors un chef-d'œuvre de ferronnerie. Le plafond enfin, en fausse voûte, était à l'origine blanc, conformément à l'esprit du XVIII^{ème} siècle (27). Au milieu d'un carré fortement mouluré, aux angles ornés d'écoinçons sculptés, un mufler de lion servait à l'accrochage d'une lanterne rendue mobile par un treuil dissimulé au-dessus dans le comble et qui permettait le renouvellement des bougies.

Les détails du décor de l'escalier de Blossac ne sont pas, loin s'en faut, les seuls éléments de comparaison avec l'œuvre de Gabriel. L'ordre ionique à pendentifs utilisé pour les arcades de l'étage et le portail de l'hôtel, importé à Rennes par l'architecte du Roi dès 1725 pour les façades de la place du Palais, fut de nouveau repris pour le péristyle de l'hôtel de ville en 1730. Les lucarnes de Blossac sont également identiques à celles de la place du Palais. Enfin sur les battants du portail, la disposition d'un cadre à base chantournée, surmontant une table droite existe en 1728, sous forme de variante, sur des dessins de Gabriel pour les fontaines de la place Neuve de Rennes, et fut repris dans les portes et le décor intérieur du vestibule de l'hôtel de ville. Pour la façade sur jardin, le principe d'une composition ternaire avec rejet des perrons aux extrémités est utilisé par Gabriel à l'hôtel de Varangeville à Paris dès 1704 ; il le reprend en 1726 dans son premier projet rennais pour l'hôtel du commandant en chef (28). L'emploi des refends destinés à marquer fortement

(25) Le vestibule haut dut sans doute rester ouvert au XVIII^{ème} siècle, puisque les inventaires du mobilier ne signalent pas dans cette pièce de cheminée ; par ailleurs, il n'y figure que « deux boettes à lanternes d'attache, cinq bancs d'attache aux murailles et une petite table d'attache à une croisée ». Il y a tout lieu de croire que la fermeture du vestibule haut ne fut faite que sous la Révolution, lors de la redivision de l'hôtel en plusieurs appartements.

(26) A.D. Ille-et-Vilaine, C 309-391. Le dessin de la rampe, de 1728, contemporain de la construction de l'hôtel de Blossac, est tout à fait identique à celui de ce dernier.

(27) Cf. Mémoire instructif de 1731 « ...le plafond de cet escalier est demi-cintré, orné de corniches de très bon goût, au milieu duquel il y a un mufler de lion pour porter la lanterne. Le dit plafond est de blancq en bourre, très solide et très blanc... ».

(28) La filiation avec l'hôtel de Varangeville a été mise en évidence par B. HULLIN dans son étude « L'architecture aristocratique à Rennes entre 1720 et 1740 », in : *Arts de*

les articulations de la façade est tout aussi caractéristique (29). Ceux de l'avant-corps sur jardin encadrent un pan coupé en retrait qui rappelle, dans une version réduite, le traitement prévu pour la base de la tour d'horloge dans le projet d'hôtel de ville de Rennes de 1728. Quant au fronton triangulaire encadré par deux œil-de-bœuf (30), il fut également utilisé en 1730 par Robert de Cotte pour le palais de Rohan à Strasbourg.

En fait, il est fort possible que, dès le départ, l'ambitieux projet de Blossac ait correspondu à un projet de bâtiment mixte, à la fois public et privé. Plusieurs arguments pourraient étayer cette hypothèse. Tout d'abord l'abondance des exemples d'opérations immobilières « mixtes » de ce type à Rennes, avant et après l'incendie de 1720. Ainsi l'hôtel dit du Molant, construit vers 1670 par Pierre Hevin en bas des Lices, servit-il rapidement de résidence au lieutenant général puis, de 1689 à 1691, à l'intendant (31). Sur le Contour de la Motte, l'hôtel construit vers 1700 par l'architecte et entrepreneur François Gerbier de Vauloger comportait dès l'origine, quatre appartements séparés (32). En 1722, l'hôtel de Lys construit par le financier de Lorme, rue Baudrairie, reprend également cette formule (33). D'autre part, il ne faut pas oublier non plus le poids que pouvaient représenter la résidence de l'intendant à l'hôtel de Brie de 1692 à 1720 : peut-être M. de La Bourdonnaye avait-il l'arrière pensée, en faisant construire son nouvel hôtel en 1728, d'y faire revenir l'intendant comme locataire unique ou principal ? En tout cas, la disposition d'origine, à deux appartements d'apparat identiques, au rez-de-chaussée et à l'étage, rendait parfaitement possible une occupation mixte (34). Par ailleurs, la solennité de la distribution et le morceau de

l'Ouest, Rennes 1982. Cf. aussi M. GALLET, in « *Les Gabriel* » *op. cit.* habitations parisiennes. Le projet de 1726 pour l'hôtel du commandant en chef à Rennes, constitue un maillon très proche du chantier de Blossac.

(29) Cet emploi des refends semble également caractéristique de l'agence Hardouin-Mansart. Robert de Cotte et Gabriel en font abondamment usage.

(30) Le fronton est encore visible sur le dessin de Binet en 1808, assorti d'une lucarne centrale malencontreusement percée, sans doute vers 1750, lors de l'installation de l'appartement doré dans le comble.

(31) Cf. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), *Visites et excursions à Rennes et aux alentours*, L'hôtel de Molant, Joseph Floch, Mayenne, 1974.

(32) La conception d'origine est celle d'un hôtel particulier locatif : cf. RIOULT (J.-J.), Une demeure méconnue à Rennes, l'hôtel de Bizien, in *Bull. et mém. Société archéo. d'Ille-et-Vilaine*, T.XC, 1988.

(33) Cf. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), *op. cit.*

(34) La formule de la location partielle fut celle d'abord envisagée après le décès de M. de La Bourdonnaye. Cf. A.D. Ille-et-Vilaine, 23 J liasse 6. 15 mai 1731 : « Mme la Présidente de Blossac... aura pour son logement tout le premier dudit hôtel au-dessus du rez-de-chaussée... ».

bravoure que constitue l'escalier sont dignes d'un bâtiment officiel : l'archaïsme de sa disposition, observé plus haut, pourrait aller dans le sens de cette interprétation. Bien plus, les vestibules bas et haut, largement ouverts, les deux grandes salles qui suivent, sont des principes que l'on retrouve dans les maisons des grands (35).

Les multiples références formelles aux édifices bâtis à Rennes par Gabriel ou susceptibles de lui être attribués sont évidentes ; l'utilisation audacieuse d'une parcelle de forme irrégulière, la conception ingénieuse de l'escalier, sont certainement l'œuvre d'un maître. Cependant, plusieurs maladroresses de construction, en particulier dans les raccords entre les niveaux des façades sur rue et sur cour, sont indignes d'un grand praticien (36). En réalité, s'il est désormais très probable que Jacques Gabriel a conçu le projet d'ensemble de l'hôtel de Blossac, sans doute même très précisément le dessin de l'escalier, il est encore plus certain qu'il dut composer avec les contraintes des données antérieures (37). Ce type de « bricolage » sur un édifice plus ancien n'était pas pour décourager le premier architecte du roi, rompu à ce genre de difficultés sans cesse rencontrées à l'occasion des chantiers de réaménagement des résidences royales. Il n'était pas jugé indigne non plus... Par ailleurs, les maladroresses que l'on peut observer dans la construction sont sans doutes dues à la marge d'interprétation d'un exécutant, Jean-François Hugué, architecte rennais de talent, dont le nom revient sans cesse dans les procès-verbaux et les comptes de travaux, entre 1730 et 1740 (38).

17 mai 1731 : « ...a été arrêté qu'on fera continuer le travail avec toute la diligence possible et surtout pour tâche de rendre habitable au mois de Juillet prochain l'appartement choisi et destiné au-dessus pour y loger Mme la Présidente de Blossac, et qu'on affermera le surplus de l'hôtel sur l'année s'il est possible quand il sera prêt ».

La description flatteuse du mémoire instructif de 1731 semble indiquer la possibilité d'une affectation prestigieuse.

(35) Cf. FERAY (J.), *Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875*, Berger-Levrault, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, Paris, 1988, pp. 199-200.

(36) Une de ces maladroresses est flagrante : à l'intérieur de la cage d'escalier, le bandeau qui en fait le tour ne se raccorde pas, comme il le devrait, avec le niveau du premier étage. Au-dessous, la moulure du plafond du péristyle, empiète de façon disgracieuse, sur l'agrafe des deux grands arcs du passage.

(37) L'adoption de la forme archaïque du péristyle peut ainsi s'expliquer par l'obligation de reprendre un mur ancien, peut-être celui qui fermait au nord la cage d'escalier de l'hôtel de Brie.

(38) L'importance du rôle de Hugué dans le suivi du chantier de Blossac a été mise en évidence par Corinne Lerebour, dans un mémoire sur l'hôtel de Blossac, présenté pour l'obtention du diplôme d'architecte à Rennes, en 1985. Ce travail est le seul à présenter un état exhaustif des archives concernant l'hôtel de Blossac.

En revanche, l'auteur y minimise exagérément l'empreinte stylistique de Gabriel et la réduit à un simple transfert de modèles.

L'hôtel du commandant en chef de la province

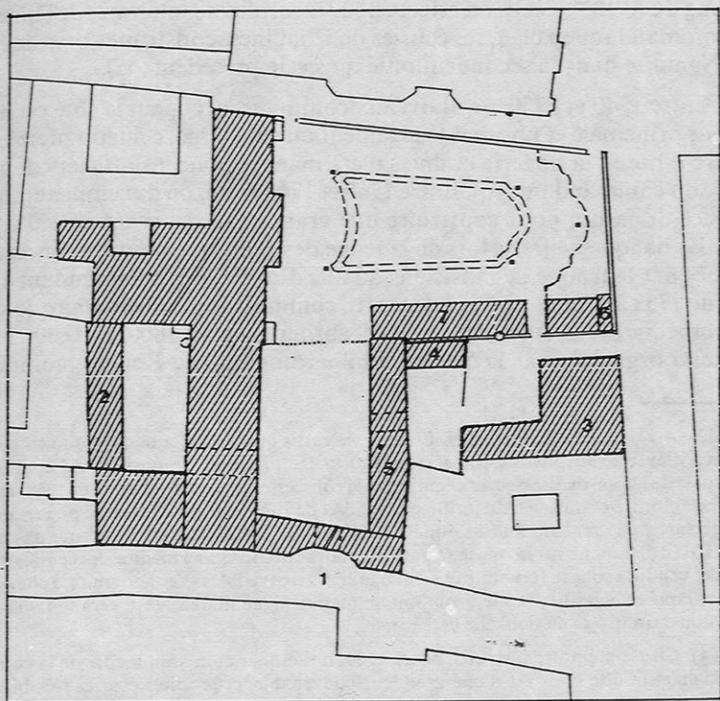
Comme l'indiquent les délibérations de la communauté de ville en 1732 (39), l'hôtel de Blossac, quoique construit à des fins d'habitation privée, ne pouvait pas mieux convenir à la résidence d'un grand personnage du royaume, le commandant en chef, représentant le gouverneur dans la province. Le grandiose projet d'hôtel entre cour et jardin, donné en 1730 par Gabriel (40) et associé au nouvel hôtel de ville, sur la Place Neuve, à l'emplacement de l'actuel théâtre, dépassait largement les possibilités financières de la ville de Rennes. C'est pourquoi, dès avril 1732, celle-ci contracte avec la famille de La Bourdonnaye un bail pour l'hôtel, de 6 000 livres annuelles, somme considérable pour l'époque.

La nécessité de donner des locaux suffisants pour l'exercice du train de maison du commandant en chef, entraîne, tout au long du XVIII^{ème} siècle, des remaniements et des ajouts constants, qui concernent en particulier les communs de l'hôtel (cf. plan III). Dès 1732 la porte cochère de l'ancien hôtel de Brie, rue du Chapitre, est condamnée pour servir de magasin à volailles et à gibiers ; dans la vieille cour, déclassée, de nouveaux hangars sont construits (41). A l'angle sud-ouest de cette cour, un escalier de bois à balustres tournés dessert à la fois le comble de ces remises et le premier étage de l'hôtel de Brie. Derrière cet escalier, deux portes, aujourd'hui murées, ouvrent sur une « petite maison donnant sur la cour de la Psalette », ajoutée en pan de bois au début du XVIII^{ème} siècle et déjà louée en 1710 par l'intendant lors de sa résidence à l'hôtel de Brie. Dès 1730, de nouvelles écuries sont construites à l'est de la cour principale, avec un accès direct sur la rue de Montfort, à l'emplacement de l'actuel n° 3, sur les parcelles e et f de l'îlot T, achetées en 1727 par

(39) A. M. Rennes, liasse n° 530. « ...comme il n'y a point à Rennes de maison pour loger le commandant en chef dans la province, on a proposé de prendre pour cet usage celle de feu M. le Président de Blossac... n'y ayant point actuellement de maison à Rennes pour y loger le gouverneur ou le commandant, que le roy destine en son absence à commander en chef dans la province, la maison de feu M. le Président de Blossac est la seule qui puisse convenir ».

(40) L'idée de Gabriel d'associer sur la place Neuve, Présidial, Tour d'horloge et hôtel de ville, à un hôtel pour le commandant en chef de la province, existe dès 1725 sur le plan de Rennes levé par Huget et gravé par Robinet. L'hôtel prévu pour le commandant d'abord au sud de la place, en deux parties détachées, de plan en équerre, est ensuite dès 1726 reporté à l'est sous la forme plus traditionnelle d'un hôtel entre cour et jardin, forme reprise et amplifiée par Gabriel dans son grand projet général de 1730. Comme nous l'avons signalé plus haut, l'édifice prévu alors, présente de nombreux points de parenté avec l'hôtel de Blossac.

(41) A. D. Ile-et-Vilaine, 5 E 6, 1732. « ...Bâtiment construit dans la cour derrière, bois placé dans les remises et porte cochère condamnée... ».

Plan III. — Restitution du plan-masse de l'hôtel de Blossac (XVIII^e siècle)

- 1) Nouveau portail (1730)
- 2) Hangars (1732)
- 3) Nouvelles écuries (1730)
- 4) Rôtisserie (1739)
- 5) Nouveaux communs (vers 1745)
- 6) Glacière
- 7) Grande salle du jardin (vers 1760)

monsieur de La Bourdonnaye (cf. plan II) (42). Plusieurs procès-verbaux, destinés à régler les litiges avec les propriétaires voisins, victimes de cet expansionisme irrépressible, font état de cette nouvelle cour

(42) M. de la Bourdonnaye n'avait pu acquérir les parcelles g et h de l'îlot T, déjà attribuées en 1727. Il fallut donc, pour faire la jonction entre la cour principale de l'hôtel et la cour des écuries à l'est, exproprier la partie nord du terrain du sieur Richard.

des écuries (43). Ces dernières, prévues pour vingt chevaux, étaient voûtées de briques, de même que celles projetées par Gabriel pour l'hôtel de la Place Neuve (44). Elles restaient malgré tout insuffisantes et, tout au long du XVIII^{ème} siècle, on affecta pour le surplus des chevaux de l'hôtel du commandant en chef, les écuries de Chaulnes, construites près de la rue Nantaise dans la seconde moitié du siècle précédent (45).

Entre 1740 et 1750, de nouveaux communs, occupent le côté est de la cour principale et abritent le logement du concierge, celui du premier maître d'hôtel, la lingerie et une salle à manger pour les officiers de la garde du commandant (46). Entre 1760 et 1765 enfin, on dut empiéter sur l'espace du jardin pour construire une grande salle, servant aussi bien pour les banquets offerts lors de la tenue des États que pour les concerts donnés par la troupe de musiciens du duc d'Aiguillon, commandant en chef de 1753 à 1768 et mélomane averti, comme l'atteste l'inventaire de sa bibliothèque (47). Cette même salle abritera, entre 1800 et 1830, les concerts organisés par la Société Philharmonique de Rennes, comme

(43) A.D. Ille-et-Vilaine, 5 E 6, 1739. «...le carlis qui sépare la maison dudit sieur Richard d'avec le surplus de son terrain, qui a été pris pour le passage de la cour principale de l'hôtel de Blossac aux écuries, et la rôtisserie qui a été construite en joignant le mur de clôture et mitoyen du jardin dudit hôtel de Blossac est à 28 pieds 2 pouces du mur de Jare de la maison dudit sieur Richard du côté occident... » L'existence de ces écuries avec débouché sur la rue de Montfort, était restée jusqu'ici inédite ; les écuries de Blossac, vendues sous la Révolution, sont d'ailleurs très visibles avec leur puits, à cheval sur leur cour et le jardin, sur le brouillon de plan ni signé ni daté, levé vers 1745-50 à l'occasion d'un projet de nouvelle cathédrale.

(44) Cf. Le mémoire instructif. «...Les écuries et leur cour sont à côté de la cour principale et la dite cour est d'une grandeur convenable, et les dites écuries très bien voûtées de brique et proprement enduites. Elles contiennent vingt chevaux et servent actuellement... la cour est pavée de grain et à sa sortie sur la rue par une porte cochère qui sert à entrer les provisions... ».

(45) Les écuries de Chaulnes avaient été construites par Pierre Hévin vers 1670, rue du Pré-Raoul (à l'ouest de l'actuelle rue Nantaise) pour le service des gouverneurs, puis des intendants qui occupèrent son vaste hôtel du bas des Lices. Au cours du XVIII^{ème} siècle, ces écuries furent de nouveau louées par la ville pour le commandant en chef résidant à Blossac. Les travaux effectués aux écuries de Chaulnes sont dans les comptes municipaux, associés à ceux de l'hôtel de Blossac.

(46) Ces nouveaux communs ne sont pas mentionnés dans l'inventaire de 1741, tandis que celui de 1750 parle « d'un salon au bout de la cour, joignant la balustrade du jardin ». La trace du collage de ces nouveaux communs, contre le corps d'entrée de l'hôtel, est très nette. L'escalier qui y subsiste comporte des balustres à épaulement, d'un profil différent de celui des balustres en double poire des remises de l'ancienne cour, caractéristique des années 1725-30.

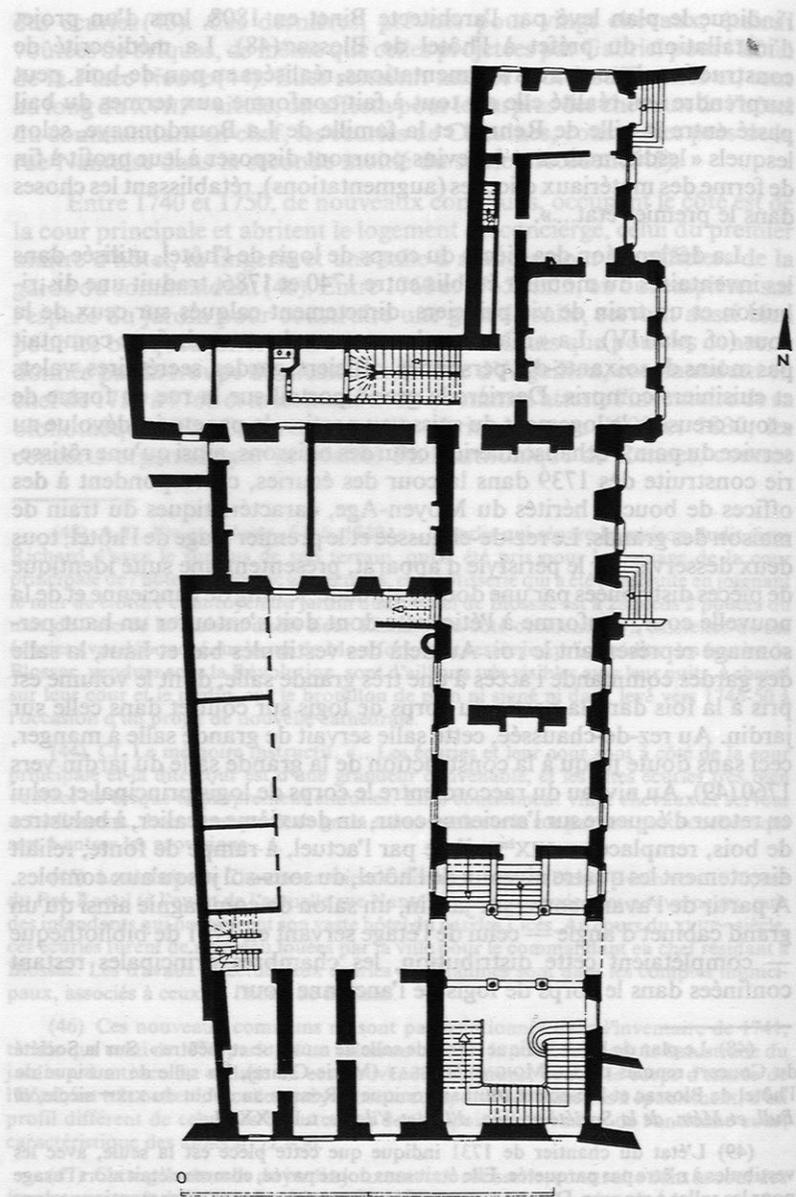
(47) Cette grande salle du jardin jouxtant une rôtisserie, construite dans la cour des écuries, apparaît dans l'inventaire de 1765 sous l'appellation de « chambre à manger des nobles ». En 1768, un devis de réparation pour l'hôtel de Blossac précise « ... quatre pièces au parquet de la salle du concert ».

l'indique le plan levé par l'architecte Binet en 1808, lors d'un projet d'installation du préfet à l'hôtel de Blossac (48). La médiocrité de construction de toutes ces augmentations, réalisées en pan-de-bois, peut surprendre : en réalité elle est tout à fait conforme aux termes du bail passé entre la ville de Rennes et la famille de La Bourdonnaye, selon lesquels « lesdits maires et échevins pourront disposer à leur profit à fin de ferme des matériaux d'icelles (augmentations), rétablissant les choses dans le premier état... ».

La désignation des pièces du corps de logis de l'hôtel, utilisée dans les inventaires du mobilier établis entre 1740 et 1786, traduit une distribution et un train de vie princiers, directement calqués sur ceux de la cour (cf. plan IV). La « maison » du commandant en chef, ne comptait pas moins de soixante-dix personnes, officiers, gardes, secrétaires, valets et cuisiniers compris. Derrière le grand portail sur la rue en forme de « tour creuse », le logement du suisse ou portier, la paneterie, dévolue au service du pain, l'échansonnerie à celui des boissons, ainsi qu'une rôtisserie construite dès 1739 dans la cour des écuries, correspondent à des offices de bouche hérités du Moyen-Age, caractéristiques du train de maison des grands. Le rez-de-chaussée et le premier étage de l'hôtel, tous deux desservis par le péristyle d'apparat, présentent une suite identique de pièces distribuées par une double enfilade, le long de l'ancienne et de la nouvelle cour, conforme à l'étiquette dont doit s'entourer un haut personnage représentant le roi. Au-delà des vestibules bas et haut, la salle des gardes commande l'accès à une très grande salle, dont le volume est pris à la fois dans la partie du corps de logis sur cour et dans celle sur jardin. Au rez-de-chaussée, cette salle servait de grande salle à manger, ceci sans doute jusqu'à la construction de la grande salle du jardin vers 1760 (49). Au niveau du raccord entre le corps de logis principal et celui en retour d'équerre sur l'ancienne cour, un deuxième escalier, à balustres de bois, remplacé au XIX^{ème} siècle par l'actuel, à rampe de fonte, reliait directement les quatre niveaux de l'hôtel, du sous-sol jusqu'aux combles. A partir de l'avant-corps sur jardin, un salon de compagnie ainsi qu'un grand cabinet d'angle — celui de l'étage servant en 1741 de bibliothèque — complétaient cette distribution, les chambres principales restant confinées dans le corps de logis de l'ancienne cour.

(48) Le plan de Binet indique « grande salle de musique et théâtre ». Sur la Société du Concert rennais cf. LE MOIGNE-MUSSAT (Marie-Claire), La salle de musique de l'hôtel de Blossac et la Société Philharmonique à Rennes au début du XIX^{ème} siècle, in *Bull. et Mém. de la Société archéo. d'Ille-et-Vilaine*, t. LXXXVI.

(49) L'état du chantier de 1731 indique que cette pièce est la seule, avec les vestibules à n'être pas parquetée. Elle était sans doute pavée, comme c'était alors l'usage pour les salles à manger. D'autre part, en 1741, l'inventaire du mobilier mentionne dans la même pièce de très longs plateaux de table avec leurs tréteaux destinés aux banquets donnés par le commandant.



Plan IV. — Corps de logis. Plan au sol vers 1750

Vers 1750, de nombreux travaux d'aménagements sont faits sous les ordres du duc de Brancas, maréchal de France, alors commandant en chef en Bretagne. Une nouvelle répartition est ainsi établie : le rez-de-chaussée de l'hôtel et le premier étage sont respectivement dévolus au commandant et à son épouse. Leurs chambres, transférées dans la partie nord du corps principal, grâce à une redivision du grand cabinet d'angle, sont désormais largement ouvertes sur le jardin et la lumière du matin. Avec le cabinet d'angle, réduit des deux-tiers, et une garde-robe, elles constituent un appartement privé distribué par le couloir arrière mentionné plus haut et répondent mieux au goût nouveau pour le confort (50). Au premier étage, la grande salle sert d'antichambre à l'épouse du commandant et abrite, dans un angle, la chapelle de l'hôtel, selon un usage alors fréquent dans les demeures princières. Au-dessus du cabinet d'angle, un entresol nouvellement aménagé sert de pièce pour le jeu. Au troisième niveau enfin, dans la partie brisée du toit, un « appartement doré », ouvert à la lumière bénéficiant, à l'aide du grand balcon déjà mentionné, d'une large vue sur le jardin et par-delà le mur de clôture, sur le centre de la ville reconstruit après l'incendie de 1720. Le caractère luxueux de ce dernier appartement est nettement marqué par les inventaires de 1750 et 1759 : murs revêtus de cuirs repoussés et dorés, trumeaux de glaces en deux parties surmontés de peintures, alcôve dans la chambre avec lit à trois dossiers de bois sculpté et doré, tout y indique une recherche de raffinement directement inspirée des petits appartements privés, aménagés dans les combles de Versailles pour Louis XV entre 1735 et 1740 (51). Des lambris en bois de Hollande signalés par le mémoire de 1731, il ne reste aujourd'hui que de minces vestiges (52). La grande pièce actuelle du premier étage, ancien salon de compagnie du commandant, présente un décor très strict de panneaux rectangulaire

(50) En réalité les trois couloirs superposés qui distribuent par l'arrière cette partie de l'hôtel, sont des galeries en pan-de-bois fermées, construites en hors-cœuvre du mur et empiétant sur un puits de lumière long et étroit sur lequel prend jour une partie de l'hôtel voisin dit de Parigné. Ce principe de galeries de distribution progressivement fermées avait été déjà utilisé à l'arrière des immeubles de la place du Palais conçus par Gabriel en 1725.

(51) C'est à ce niveau de l'édifice que subsistent aujourd'hui les éléments les mieux conservés du décor d'origine. Le décor du salon de l'appartement doré, dans l'avant-corps central, est en grande partie encore en place avec sa cheminée en marbre brèche violette et son trumeau orné d'un cartouche rocaille ailé, caractéristique de l'atelier de Jacques Verbeckt et de l'agence de Gabriel. Cf. GALLET (M.) et BOTTINEAU (Y.), *Les Gabriel*, éd. Picard, Paris, 1982.

(52) On appelait « bois de Hollande » un chêne préparé, scié et débité dans les Provinces Unies, sans doute dans les Ardennes, et qui jouissait jusqu'à la fin du XVIII^e siècle d'une grande réputation. Cf. HAVARD (H.), *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, Paris, éd. Imprimeries Réunies.

sobrement moulurés, adapté au XIX^{ème} siècle à partir d'éléments d'origine. Si la cheminée et son trumeau armorié sont incontestablement du milieu du XIX^{ème} siècle, l'ensemble du décor dépourvu de toute sculpture, est tout à fait conforme à une certaine conception de l'apparat qui reposait principalement sur la distribution et les proportions des pièces (53) aussi bien que sur l'importance décorative des nombreuses tapisseries, citées dans les inventaires de l'hôtel.

Cette évolution vers un gain de confort et une recherche du raffinement est également sensible à travers les différences qui séparent l'inventaire des meubles de 1741 et celui de 1750. En 1741, le mobilier affecté à la résidence du commandant en chef, représentant le roi, est encore fortement marqué par l'esprit du XVII^{ème} siècle; aucune commode n'y est mentionnée, la fonction de ce meuble tout nouveau est encore tenue par des bas d'armoire de chêne et de châtaignier, pourvus d'un ou de deux tiroirs. Le lit, qui demeure le meuble le plus important et le plus coûteux aussi, est toujours minutieusement décrit. Dans la chambre du commandant il est dit « à l'ange », couronné d'un dais en retrait d'où pendent des rideaux en tapisserie au point de Hongrie qui évoquent encore le siècle précédent. Les tables faites de simples planches sont posées sur des tréteaux, à l'exception de trois ou quatre, dites table à écrire « en bois noircy façon d'ébène » réservées à l'usage du commandant ou de son épouse. Les sièges, dans leur immense majorité, sont foncés de paille, qu'ils soient ordinaires ou fins; seuls douze fauteuils en noyer, à pieds de biche, couverts de mocade ou velours gaufré de couleur cramoisie, à fleurs, garnis de galons jaunes et de clous dorés, et six chaises du même modèle, témoignent d'un luxe tout relatif. Comme chez le roi à Versailles et chez les grands, on joue avec frénésie à l'hôtel du commandant; sur plus d'une vingtaine de tables à jeu, à tric-trac, à lansquenet ou à brelan, plusieurs sont entassées dans la pièce du jeu, en entresol au-dessus du cabinet de l'épouse du commandant, les autres dispersées, dans les pièces de réception. Tous les lustres enfin sont en bois avec bobèches de fer blanc, les bras d'attache ou appliques également en bois. L'ensemble du mobilier de l'hôtel de Blossac dans cette première moitié du XVIII^{ème} siècle, témoigne en fait de l'archaïsme des artisans locaux qui continuent de fabriquer, en plein règne de Louis XV, des meubles de style Louis XIV. Il ne faut pas oublier toutefois que l'austérité de ce mobilier était rachetée par le luxe des tentures murales, en particulier les nombreuses tapisseries qui garnissaient les pièces d'apparat. La plupart, à

(53) Plusieurs représentations d'époque attestent ce principe: ainsi chez le Prince de Conti à son hôtel du Temple et chez le duc de Choiseul. Cf. FERAY (J.), *Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875*, Paris, éd. Berger-Levrault-CNRS, 1988.

personnages et du « dessin de Teniers », proviennent de Bruxelles ou des Flandres ; deux seulement, dites « des galeries du Louvre », sont sans doute plus précieuses.

Ce n'est qu'à partir de 1750 que l'on voit se faire jour, à l'hôtel de Blossac le goût nouveau pour les meubles raffinés et de confort. Deux commodes de marqueterie avec dessus de marbre et ornements de bronze dorés à l'or moulu, c'est-à-dire au mereure, apparaissent dans les chambres du commandant et de son épouse : leurs garnitures « d'entrées de serrure, de boucles et de consoles de cuivre doré », sans doute de style rocaille, les assortissent aux chenêts « ornés de deux figures posées sur des bases, de cuivre doré ». Dans la chambre du capitaine des gardes, la présence d'une commode beaucoup plus simple, « en bois de noyer, garnie de cuivre doré », montre que si les formes nouvelles arrivent tard, il y a en revanche peu d'écart entre les modèles somptueux et les versions plus modestes du même meuble (54). Dans le cabinet du duc de Brancas, un grand bureau « en bois de rapport », c'est-à-dire en marqueterie, couvert de cuir, est un meuble unique (55). Dans le cabinet de toilette de la duchesse, une table de toilette « à la Dauphine, en bois de noyer, passée en couleur d'amarande (sic), servant de nécessaire, garni, complet, avec son miroir », apporte le raffinement des meubles combinés, caractéristique de l'époque de Louis XV. Des nouveautés apparaissent également dans le domaine des sièges. S'ils restent tous « à la Reine », c'est-à-dire à dossier plat, conformes aux exigences d'un certain appareil, dans le cabinet d'angle du rez-de-chaussée et de l'étage, pièces plus intimes, apparaissent des sièges cannés, fauteuils, chaises longues et lits de repos garnis de coussins d'indienne assortis aux rideaux. En réalité, les appartements du commandant en chef et de son épouse, seuls pourvus de ces nouveaux aménagements mobiliers, illustrent bien la distinction propre au décor aristocratique par rapport au reste de la demeure.

A partir de 1758, le duc d'Aiguillon, nouveau commandant en chef, fait à son tour procéder à des aménagements : dans la pièce d'assemblée ou grand salon au rez-de-chaussée et à l'étage, des tables de marbre en console à pieds dorés prennent place entre les fenêtres. En revanche, sur les trois trumeaux de glaces réclamés pour chaque pièce, ceux « d'entre les croisées » sont marqués « à différer », sans doute en raison de leur coût

(54) Les premières mentions de commodes sont faites en 1708 à Marly pour la chambre du roi. On notera toutefois qu'il n'y a de commodes à Blossac que dans les chambres. L'inventaire de 1759 ne dénombre dans tout l'hôtel que neuf commodes, alors qu'il subsiste seize armoires à deux battants et six bas d'armoires.

(55) Il faut sans doute imaginer un meuble similaire au bureau dit « de La Chalotais », meuble de grande qualité, conservé à la Préfecture de Région et dont la provenance est inconnue.

encore très élevé et seuls ceux des cheminées sont installés (56). Des bras d'applique à deux branches et des lustres en bronze doré, dont certains « à bras de cristal » c'est-à-dire garnis de pendeloques apportent aux soirées du commandant un éclairage vif et gai multiplié par les trumeaux de glace. Dans les autres pièces on se contente de flambeaux ou de bougeoirs portatifs en « argent haché », ou bronze argenté, pour les plus soignés, ou bien en simple « potain » ou laiton fondu pour les pièces secondaires. Quant aux cheminées, les plus luxueuses, en marbre, sont garnies de leur « feu complet », c'est-à-dire pelle, pincettes, petit balai de crin et soufflet « façonné », retenus par des croissants fixés derrière les jambages ; les « fortes grilles » et les landiers de fer, hérités d'un autre âge, mentionnés en 1741, sont progressivement remplacés par des « chenêts à feu » plus petits, en bronze ; les plus beaux, dorés au mercure, pouvant s'assortir au luxe du mobilier et des appliques. Dans les plus belles pièces, un écran de cheminée en bois sculpté, à coulisse, garni du même tissu que les sièges, protège des projections d'étincelles. De très nombreux paravents, composés de plusieurs feuilles, des portières doubles, taillées dans des tissus épais, sont aussi destinés à faire barrage aux courants d'air. Ce ne semble pas avoir été le cas des rideaux de fenêtres qui sont faits de simple coton blanc, sans souci d'assortiment avec le reste du mobilier. Autre nouveauté, les objets décoratifs et d'ameublement créés à l'aide de porcelaines montées en bronze doré : en 1759, on relève ainsi sur la cheminée de l'antichambre du commandant une garniture composée de « deux magots de porcelaine de Saxe ornés de branches dorées » ainsi qu'une « pendule supportée par un éléphant de porcelaine de Saxe garni d'or moulu » et, dans la chambre d'assemblée de la duchesse d'Aiguillon, « deux cerfs de porcelaine, montés en chandeliers à trois branches garnis de bronze doré », objets d'une grande somptuosité, à une époque où les manufactures françaises ne produisent encore qu'une porcelaine dite tendre, dépourvue de kaolin, que son caractère artisanal rend tout aussi coûteuse.

Au sous-sol de l'hôtel, plusieurs cuisines spécialisées, l'une pour les entremets, une autre pour le potage, une rôtisserie et une pâtisserie en plus d'une grande cuisine voûtée, sous le corps en retour d'équerre de l'ancienne cour, répondent aux exigences d'un grand couvert à quatre services, apanage de la table aristocratique. L'essentiel de la cuisson des mets continue de se faire sur des potagers ou fourneaux fixes, construits

(56) Ces trumeaux de glaces sont tous en deux parties ; malgré l'invention des glaces coulées et non plus soufflées, à la fin du XVII^e siècle, la fabrication de glaces de grandes dimensions demeura coûteuse et exceptionnelle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. A l'hôtel de Blossac, seule la chambre à coucher de l'appartement doré, au troisième étage, est pourvue de trois trumeaux de glace, luxe assorti au raffinement de son mobilier, recouvert de soie.

en pierre ou en brique, comme celui de la grande cuisine qui avec ses seize trous fait toute la longueur de la pièce. On voit aussi apparaître des grands fourneaux de fer amovibles dits « diables », ancêtres des cuisinières du XIX^{ème} siècle. Dans la cuisine des entremets, quatre-vingt réchauds de cuivre jaune à deux anses, sont sans doute destinés au maintien des plats chauds sur la table, à la différence d'une série de réchauds dits de cuisine, pourvus d'un manche, utilisés pour une cuisson à petit-feu. Dans la petite arrière-cour qui sert de laverie, on remarque deux étonnantes « chaudières pour laver la vaisselle, posées sur leur fourneau, avec leur cercle de fer » (57). Dans l'office, deux armoires à deux battants, « garnies de fer blanc, servant d'étuves avec chaque leur poêle, ayant clef et serrure », pouvaient probablement servir à sécher la vaisselle ou le linge. Près de la grande salle construite dans le jardin, une glacière, dissimulée derrière un bosquet de laurier taillé « en tour creuse », apportait le raffinement de table indispensable à toute grande demeure du XVIII^{ème} siècle. La glace pilée servant alors à maintenir bouteilles et verres au frais, sur la table dans des rafraîchissoirs, entre aussi dans la composition de nombreux sorbets, fruits et figurines de glace sculptés, utilisés aussi bien comme éléments de surtout, que comme desserts. Près du portail de l'hôtel enfin, dans une pièce dite « du café », qui témoigne du succès remporté par cet usage nouveau dans la société aristocratique, on dénombre, deux moulins à café de bois, six cafetières de fer blanc pour la préparation du café, et six autres « de terre brune » destinées au service. Une centaine de gobelets et de soucoupes « du faubourg Saint-Antoine », sont sans doute sortis d'une des nombreuses faïenceries de l'est de Paris (58). Outre ces ustensiles qu'il est normal de trouver dans une pièce affectée à la préparation du café, on y mentionne un important service à orgeat qui ne comporte pas moins d'une cinquantaine de carafes, ainsi qu'une machine à presser des citrons, nécessaire à la confection des limonades, dont le XVIII^{ème} siècle est grand consommateur. On peut être enfin surpris de ne trouver dans ces inventaires ni vaisselle de précieuse porcelaine, ni de belle faïence, encore moins d'argenterie ; en réalité, chaque commandant en chef disposait de sa propre vaisselle, marquée bien entendu à ses armes ; il n'y a donc rien d'étonnant à n'en trouver aucune mention dans des inventaires qui ne concernent que ce qu'on appelait alors un « logement d'honneur », ancêtre de nos actuels logements de fonction.

(57) Des cuves chaudières de ce type, ancêtres de nos lave-vaisselles actuels, figurent encore au château de Sassenage. Cf. REYNIÈS (N. de), *Le mobilier domestique. Principes d'analyse scientifique*, Inventaire Général des Monuments et des Richesses artistiques de la France, Paris, Imprimerie Nationale, 1987, tome II.

(58) Pour la définition de ces objets, on se reportera aux *Objets civils domestiques* par Catherine ARMINJON et Nicole BLONDEL, *Principes d'analyse scientifique*, Inventaire Général des Monuments et des Richesses artistiques de la France, Paris, Imprimerie Nationale, 1984.

De la Révolution à nos jours

Avec la Révolution et la suppression des institutions de l'Ancien Régime, l'hôtel de Blossac perdit sa fonction officielle. Le propriétaire, toujours un La Bourdonnaye, fit rediviser l'édifice en de multiples appartements avec couloirs et entresols : c'est ainsi qu'en 1808, selon l'architecte Binet, « les grandes pièces de réception n'ont plus le même avantage, ce qui nuirait à l'établissement d'un hôtel de préfecture ». La cour des écuries donnant à l'est sur la rue de Montfort, fut également vendue (59).

Vers 1830, dans l'avant-corps sur jardin, à la place de l'ancien grand salon, un nouveau vestibule adapte l'édifice à sa nouvelle vocation : l'escalier qui dessert les étages, reconstruit dans une cage arrondie, à rampe de fonte, ne se distingue en rien de ceux des immeubles locatifs d'alors. La moitié du premier étage, réservée à l'usage personnel du propriétaire fit l'objet d'aménagements nouveaux, comme une grande salle au décor néo-classique scandé de pilastres ioniques communiquant par trois arcades pourvues de portes avec une pièce voisine, dispositif de « pièce à vue » que l'on retrouve dans plusieurs demeures de l'époque (60). A cette tranche de travaux, peut-être due à l'architecte rennais Richelot appartiennent aussi quelques décors composés à l'aide d'ornements de plâtre moulé, édités par la manufacture de Joseph Beunat à Strasbourg (61). C'est probablement aussi à cette époque qu'on dut modifier l'aspect du jardin, désormais planté de grands arbres à l'anglaise et visible depuis la rue de Montfort par un ahah ouvert dans le mur du fond. Parmi les familles qui occupèrent l'édifice, il faut mentionner, dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, celle de l'écrivain Paul Féval.

Peu avant 1860, les derniers travaux donnèrent à l'ensemble de Blossac sa forme actuelle. Devant les communs du côté est de la cour principale, un jeu d'avant-corps rapportés permit de gagner en profondeur pour installer stalles et remises à voitures. Le XVIII^{ème} siècle avait aussi légué au sommet de l'avant-corps du logis sur jardin un compromis malheureux : le fronton triangulaire, couronnement d'origine prévu, mais qui aveuglait la pièce en arrière, avait été maladroitement repercé

(59) L'immeuble au n° ? de la rue de Montfort occupe une partie de l'emplacement des anciennes écuries de l'hôtel de Blossac.

(60) Cette disposition existe encore à l'hôtel de Courcy, construit par l'architecte Richelot, rue Martenot à Rennes en 1830 ainsi qu'à l'hôtel de Bizien près de la Motte. Cf. RIOULT (J.-J.), Une demeure méconnue à Rennes : l'hôtel de Bizien au contour de La Motte, *Bull. et Mém. Soc. archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XC, 1988.

(61) Plusieurs décors rennais de cette époque ont utilisé cette solution économique mais d'une conservation parfois délicate. Cf. VEILLARD (J.-Y.), *Rennes au XIX^{ème} siècle. Architectures, urbanisme et architecture*, Rennes, éd. du Thabor, 1978.

d'une lucarne centrale. Là encore le goût du XIX^{ème} siècle a tranché, en installant trois lucarnes : celle du centre, plus importante, porte les armes d'alliance La Bourdonnaye-Lapasse, restaurées à l'identique après la cession de l'hôtel à l'État en 1982.

L'adaptation d'une grande demeure privée pour la résidence d'un représentant du roi fait bien la preuve qu'il n'y a guère sous l'Ancien Régime de forme architecturale spécifique. Cette absence correspond à une situation qui tendait à confondre dans les hautes charges de l'État, personne publique et personne privée. De même, si l'hôtel abrite de très nombreux services, il n'y est en revanche fait mention d'aucun bureau au sens actuel du terme. D'autre part, il faut aussi penser que le rôle du commandant en chef (chef militaire de la Province) comporte une part très importante de représentation et de prestige ; cette fonction honorifique pouvait s'incarner parfaitement dans un grand train de maison directement calqué sur celui de la cour. La réalité du pouvoir dans la province depuis la fin du XVII^{ème} siècle est détenue par un autre personnage : l'intendant du Roi pour la Bretagne. Le mot de Madame de Sévigné sur les gouverneurs : « ...ils ne gardèrent de leur ancienne domination que d'inutiles honneurs : du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté... » peut parfaitement s'appliquer aux commandants en chef, leurs représentants et successeurs au XVIII^{ème} siècle.

Jean-Jacques RIOULT

Conservateur de l'Inventaire général

L'auteur remercie Roger Barrié, conservateur régional de l'Inventaire général, et Jean-Marie Pérouse de Montclos, directeur de recherche au C.N.R.S.